

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-345 du 23 juillet 1999

Chargeant Madame Marina MASSOUGBODJI,
ministre de la Santé Publique, de l'intérim de
Monsieur Félix Essou DANSOU, Ministre des
Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pour
compter du 24 juillet 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution
de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le décret n°99-309 du 22 juin 1999 portant composition du
gouvernement ;

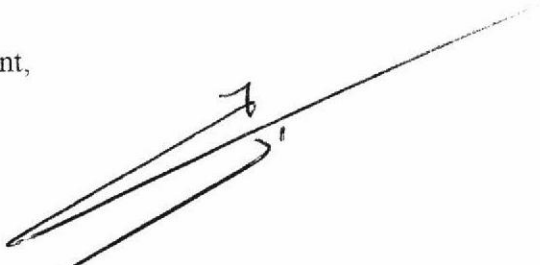
DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 24 juillet 1999, Madame Marina
MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé Publique, est chargée de l'intérim du
Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de
Monsieur Félix Essou DANSOU.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 23 juillet 1999.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CES 2 HAAC 2 MEHU 4 MMEH 4
SGG 4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB.